



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 décembre 2017
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant du Kazakhstan

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 21 décembre 2017 indiquant que M. Anatoliy Dovganyuk, Directeur général adjoint de l'entraînement au combat au Ministère de la défense, représenterait le Kazakhstan à la 8150^e séance du Conseil de sécurité, le 21 décembre 2017.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

